

TIZI-OUZOU/AFFAIRE DE L'ETAT CIVIL

2^e journée de grève à la veille
de l'installation d'un nouveau maire

Un feuilleton se dessine en perspective sur l'affaire de l'état civil de Tizi-Ouzou qui pourrait susciter d'autres plus graves. Les travailleurs ont réagi par une deuxième journée de grève spontanée en signe de protestation contre le placement d'un des leurs sous mandat de dépôt.

Il s'agit de H. Nacer, délégué à la signature, dont le seul tort, selon eux, est d'avoir signé d'avance, de bonne foi et par confiance, une série d'extraits de naissance à l'un des agents chargés de les délivrer au guichet qui semble avoir abusé de la confiance placée en lui en les utilisant à d'autres fins.

La police a, en effet, découvert chez cet agent répondant aux initiales O. L., lors d'une perquisition effectuée en son domicile, une série d'extraits de naissance portant sa signature et celle du délégué à la signature.

Des extraits vierges qui ne devaient pas sortir de la mairie. Sur cette base, le délégué à la signature est écorché à l'instar de l'agent indélicat. Ce qui exaspère les travailleurs c'est l'impunité dont bénéficient, semble-t-il, ceux qui sont à l'origine du mal qui ronge le service et l'APC en général, l'indifférence des élus à l'égard du déclin du service et vis-à-vis des personnes interpellées aura été la goutte qui a fait déborder le vase.

Outre les journées de grève qui pourraient se prolonger, laisse-t-on entendre, une pétition circule parmi les travailleurs qui veulent, entre autres, distinguer B. Nacer, délégué à la signature dont ils se portent garant, du lot des trafiquants qu'ils

ont dénoncés depuis longtemps et dont, malheureusement, certains ne sont même pas inquiétés.

A l'exemple de l'ancien chef de service qui aurait fait l'objet d'une plainte pour destruction de registres d'état civil. Le nouveau chef de service a, en effet, signalé, quelques jours après son installation, le 23 août dernier, aux 1^{er} et 2^e vice-présidents, la détérioration de 66 registres. "Je suis, dit-il, en possession des accusés de réception à l'appui de mes dires". Il nous a montré un amas de feuilles éparpillées dans une armoire provenant des registres d'état civil remontant à plusieurs décennies.

Des feuillets du registre des mariages contenant les actes n° 810 et 811 sont arrachés, signalé-t-il, en date du 9 septembre, soit deux semaines après son installation. Ceux qui les ont arrachés s'en servent, selon lui, à établir des photocopies pour les titulaires de la double nationalité contre 10 000 à 20 000 DA.

Si la détérioration par l'usage fréquent et peu soigneux de très vieux registres, dont on ne s'est pas soucié de transcrire sur des registres neufs, pourrait être invoquée, la dissémination de leurs feuillets comme ont pu le constater les agents de sécurité qui ont dressé un PV en date du 23 août 2006 en présence du nouveau chef de service, relève indiscutablement d'un acte délibéré. L'actuel chef de service, Ramdane Bouadi, qui a fait un recensement complet des registres détériorés, penche vers la seconde hypothèse sans hésitation. Une chose est sûre, l'état civil se trouve dans un état extrêmement grave de l'avis même de trois vice-présidents, des chefs de cabinet et de service.

Les tares de l'état civil sont signalées indirectement dans le même registre où il était question d'interdire le recours à des contractuels et à des employés recrutés dans le cadre du filet social. Il était question également de désigner un responsable des archives et un chargé de la reprise des registres usagés ou détériorés. L'interdiction envisagée de faire sortir les registres laisse comprendre implicitement qu'il s'agissait d'une pratique courante. On signale à ce propos un registre des mariages découvert dans un couloir. Jusqu'à

une période pas très éloignée, l'état civil était ouvert à tout vent, les registres étaient entassés sans soin sur des meubles métalliques brinquebalants à la portée de tous. Quotidiennement assailli par des centaines de citoyens demandeurs de pièces d'état civil, le service faisait pitié à voir mais aucun des responsables qui se sont succédé à la tête de l'APC ne s'en est préoccupé autrement que pour placer des proches et amis. C'était un fourre-tout où l'on signale même la présence de repris de justice.

L'ex-chef de service, un contractuel payé par la régie, serait le principal responsable du délabrement du service, selon son successeur qui serait à l'origine du dépôt de plainte pour faux et usage de faux et destruction de registres qui s'est soldée, rappelons-le, par 14 interpellations parmi lesquelles 5 sont sous mandat de dépôt et 5 autres sous contrôle judiciaire.

L'actuel chef de service qui a déclenché l'affaire par l'intermédiaire du contentieux n'est pas épargné, pour autant, par l'enquête de la police judiciaire contrairement à son prédécesseur provoquant par là l'ire des travailleurs.

Les protestataires veulent saisir cette occasion pour exiger l'assainissement total et définitif du service des délinquants qui s'y trouvent et sa remise à niveau par la mise en place des moyens matériels et humains ainsi que des instruments nécessaires à sa réhabilitation.

Au-delà du service, c'est toute la gestion de l'APC qu'il faudra changer radicalement en commençant par écarter tous ceux qui se sont sucérés sur le dos de la commune, notamment à travers le marché de Tala Athmane, l'abattoir, les bons de commande, etc.

Le maire qui devait succéder, hier lundi 19 février, à M. Bensalem, démissionnaire depuis quelques jours, a, au vu de la situation qui prévaut, un immense et périlleux travail à accomplir d'ici les prochaines élections locales. Sera-t-il à la hauteur de la tâche qui l'attend ? Cela dépendra de son enviguerie et de ses capacités à rassembler toutes les forces représentées à l'Assemblée qui, apparemment, sont toutes conscientes de la gravité de la situation et de la nécessité d'un changement radical.

Tayeb B.

Tirmitine fête la Journée
nationale du chahid

La kasma des moudjahidine de Tirmitine (20 km au sud-ouest de Tizi Ouzou) a fêté dans la ferveur et la communion, la Journée nationale du chahid qui coïncide avec le 18 février. Une foule des grands jours s'est déplacée au village de Megdoul pour effectuer le transport des ossements du chahid Slimane Osmani vers le monument des chouhada de Tirmitine où après la levée des couleurs nationales au chant de *Qassaman*, le dépôt des gerbes de fleurs et la lecture de la *Fatiha*, une minute de silence à la mémoire des martyrs a été observée.

Slimane Osmani, qui a rejoint les rangs de l'ALN en 1958, est mort en 1960 dans un abri à Megdoul, les armes à la main. Encerclé, il avait riposté et tenté de briser l'étau de la soldatesque française. Il fut blessé et achevé par un jet de grenade. Le chahid était père d'une fille.

A Tirmitine, la réminiscence des souvenirs et le testament de ceux "tombrés pour que vive l'Algérie" et des mousseblines ont tiré certains de leur pesant silence. L'écriture de l'histoire nationale passe d'abord par la réhabilitation de l'histoire locale. Arezki Karabadij, membre de l'Onec, insiste : "La commune de Tirmitine compte 217 chouhada. Quelques petites stèles ont été érigées à leur mémoire. Il est temps d'exiger un vrai monument communal par devoir de mémoire."

T. B.

BOUMERDES

Le RND forme ses candidats
pour gagner les élections

Le Rassemblement national démocratique (RND), fort du grand succès aux élections sénatoriales de 2006 qu'il avait enregistré au détriment de son grand frère et néanmoins allié le FLN, a le vent en poupe à Bumerdes. Il veut se donner les moyens de peser lourdement sur les prochains scrutins électoraux. Faute de choix politico-idéologiques pouvant peser sur la scène politique nationale, le parti de M. Ouyahia déploie des efforts non négligeables pour se débarrasser, d'une part, de cette étiquette "de bébé né avec la moustache" et, d'autre part, construire une ossature organique afin de prendre de l'ampleur devant ses alliés du pouvoir et par la même se donner non pas une identité politique pleinement assumée par rapport au patchwork composant le pouvoir actuel mais l'envie de s'attribuer une sorte de différence qui, du reste, est très peu visible pour les observateurs mais palpable chez l'encadrement de ce parti, né en 1997 pour pallier le recul du FLN. Après le net recul vécu en 2002, ce parti, il faut en convenir, se refait une santé pour affronter le verdict des urnes en 2007. Dans la perspective de participer, probablement en solo aux prochaines échéances, et pour convaincre les électeurs sur ses propositions et gagner des dividendes électoraux, MM. Harchaoui et Laïchoubi, anciens ministres, membres de la direction nationale du RND, ont effectué ce jeudi un déplacement dans la wilaya de Bumerdes pour animer une journée de formation des cadres, des militants, des élus actuels ou anciens, et des membres de la société civile acquis à ce parti. En somme, ce sera sans aucun doute le même collectif qui figurera dans les prochaines listes électorales des législatives et des locales de ce rassemblement dans la wilaya.

A l'ouverture de cette rencontre, le député à l'APN, Rekas, également secrétaire général du bureau de la wilaya de Bumerdes, a condamné les attentats subis par la population de Bumerdes et de Tizi Ouzou mardi dernier, cependant, réconciliation nationale oblige, l'intervenant s'est abstenu de désigner les commanditaires : les islamistes armés. Lui succédant au micro, M. Harchaoui a brièvement rappelé les actions réalisées par le gouvernement et les changements fondamentaux survenus en Algérie. Il énumère entre autres les négociations avec l'OMC préparant notre pays à intégrer la globalisation de l'économie mondiale, les plans de restructuration, les différents plans de relance économique avant de conclure en réitérant le soutien de son parti à la politique de réconciliation nationale.

"Il n'y a pas de développement sans paix comme il n'y a pas de bien-être social sans développement", dit-il. M. Laïchoubi a repris la parole pour s'adresser à l'auditoire qui ne lui était pas étranger du fait qu'en plus de sa fonction actuelle au RND, il avait occupé la fonction de wali de Bumerdes.

Dans une conférence intitulée "Le développement local et l'intervention de la société civile", l'orateur a tenté de décortiquer les problèmes liés à l'aménagement du territoire, la gestion des collectivités locales, la responsabilité des élus locaux, les réformes fiscales et le financement des activités des collectivités, la décentralisation, la mobilisation de la société civile et d'autres thèmes en rapport avec les sujets énumérés. A l'issue de cette intervention, un débat s'en est suivi. Il y avait tout de même comme un décalage entre les grandes idées développées par l'ancien ministre et les inquiétudes de l'assistance plus préoccupée par les insuffisances socioéconomiques qui empoisonnent le quotidien de leurs concitoyens ou administrés.

Ceci dit, personne ne trouvera à redire sur la démarche puisque ce parti est le premier, du moins dans la wilaya de Bumerdes, qui met en débat public ce qui semble être son programme électoral. Il a enrichi un peu plus la troisième lettre de son sigle.

LYCEE LAID-EL-KHALIFA

Un canular a semé la panique

Un mauvais plaisantin a créé jeudi matin la panique au lycée Laid-El-Khalifa du chef-lieu de la wilaya de Bumerdes. Dans la matinée, un paquet qui ressemble à une bombe artisanale a été découvert dans les toilettes de l'établissement. Immédiatement, l'alerte a été donnée. Très rapidement, les policiers ont intervenu en grand nombre pour faire évacuer le millier de lycéens et lycéennes qui étaient en classe. De plus, les environs de l'école ont été bouclés et la circulation automobile autour de l'établissement a été également déviée. Des ambulances de la Protection civile étaient sur place. En dépit du calme des policiers, les élèves, les filles surtout, ont paniqué et l'évacuation des lieux aurait pu tourner au drame. Finalement, alors que l'officier Hamid exhibe l'objet qui a causé la terreur chez les adolescents certains ont eu un sourire ; les parents d'élèves, par contre, qui ont rejoint le lycée, n'ont pas caché leur indignation. "Il n'y a aucune sécurité. Ce lycée est un moulin, quiconque peut y entrer sans souci", lâchait le père d'une lycéenne qui ne se remettait toujours pas de ses émotions. Le plaisantin ou plutôt le criminel avait profité du climat de peur laissé par l'attentat commis deux jours avant pour monter ce canular de très mauvais goût. Il a collé avec du ruban adhésif une bouteille de parfum vide et une planchette en bois. Pour leur donner l'apparence d'une bombe, il placait en évidence deux fils électriques comme cela se fait pour les systèmes de mise à feu des bombes des terroristes du GSPC. Cette affaire pose deux problèmes dans les établissements scolaires tous paliers confondus.

Il y a un laisser-aller en matière de contrôle des allées et venues autour et à l'intérieur des établissements scolaires de la wilaya. Pour rappel, ce même établissement avait fait l'objet d'une tentative d'incendie il y a quelques mois de la part d'un élève. De plus, malgré l'expérience dramatique vécue en 2003 par la région, on persiste à délaisser l'apprentissage aux enfants des rudiments de sécurité et l'élaboration d'un plan d'évacuation en cas d'urgence.

Abachi L.

IFLISSEN

"Deux chouhada
privés de sépulture"

En effet, près d'un demi-siècle après l'indépendance de notre pays, les deux chouhada de la guerre de Libération, Outamar Amar et Tisserni Mohamed, commissaire politique, tous deux tombés au champ d'honneur dans une même embuscade de l'armée coloniale en 1961, n'ont pas encore eu droit à une sépulture malgré toutes les démarches entreprises par leur progéniture.

Pour rappel, ces valeureux chouhada, originaires d'Iflissen, ont été enterrés par l'armée française à quelques mètres du village Aït-Youcef, dans la commune des Iflissen. Aussi, leurs proches se sont toujours heurtés, dans leurs démarches auprès des autorités locales et de l'ONM, à une ordonnance qui "interdit toute construction de tombe à l'intérieur ou à proximité d'une habitation", est-il écrit dans la réponse parvenue à la veuve du commissaire politique en date du 25 mars 2006.

Les familles de ces deux chouhada ne désespèrent pas de voir les autorités leur accorder une dérogation, pour sauver les restes des patriotes de l'oubli, du béton et des aléas de la nature.

Massiles Jiba